Lettre d'un particulier à son amy touchant les causes des nouveaux differens entre les Svedois et Danois

1658.

LETTRE

D'un

PARTICVLIER

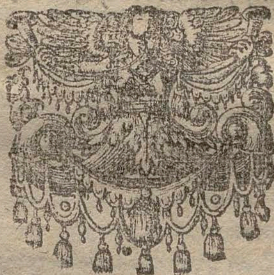
A son

AMY,

Touchant les causes des nouveaux differens entre les

SVEDOIS & DANOIS.

Tirée de l'Edition Latine de Hambourg, le 11. d'Aoust 1658.





M. DC. LVIII.

HORAT. LIB. I. CARMINUM

Ode XXVI. δίχαελιϛική.

SUECIS amicus, *triſtitiam & metus*
Tradat protervis in mare BALTHICUM
Portare ventis; quis ſub Arcto
Rex gelidæ metuatur oræ,
Quid FRIDERICUM *terreat, unicè*
Securus. O quæ fontibus integris
Gaudes, apricos necte flores,
Necte meo CAROLO *coronam.*
Pimplea dulcis, nil ſine te mei
Poſſunt honores; hunc fidibus novis,
Hunc Lesbio ſacrare plectro
Têque, tuáſque decet ſorores.

LETTRE
D'un Particulier à son Amy.

MONSIEUR:

J'AY receu vos derneires, où vous me demandez derechef avec instance, que je vous expose les raisons que les Suedois ont eües de ne point vuider encore des Provinces de Dannemarc selon leur parole, & s'il y a encore quelque apparence de rupture entre ces deux Nations. Nostre amitié ne peut souffrir que je m'excuse de ce devoir, sur tout lors que je vois qu'en l'obeissance que je vous rends, je treuve le moyen de guerir plusieurs personnes des faux prejugez qui les travaillent. Mais si je ne puis satisfaire entierement à vostre curiosité, vous devez vous en prendre plutost à vous méme, & penser que vous m'engagez à une chose qui passe mes forces, & pour laquelle je ne me sens pas assez eclairé.

Comme les fondemens de toutes les raisons que je vais deduire se treuvent au long dans le traitté de paix arresté premierement à Torstrup le dixhuictieme de Fevrier de l'année presente, & en suitte à Roschild, où il fut confirmé le vingtiéme du méme mois & couché plus au long qu'auparavant; je n'ay pas jugé à propos de reprendre icy tous les articles, que les Imprimeurs ont mis en veüe à toute l'Europe, & qui ne vous peuvent estre inconnus: mais il doit suffire si selon l'ordre des choses je marque seulement les endroits qui peuvent servir à mon discours.

Les Danois alleguent donc de leur costé, que l'ordre de la sortie est couché de sorte en termes clairs dans l'Article 16. *Que les Suedois devoient abandonner toutes les places fortes avant le 6. de May, & commencer à faire defiler toutes leurs troupes.* Les Suedois repartent: *Que cela est vray quand à l'ordre seulement, mais que ce méme ordre estoit restraint à plusieurs autres conditions, que les Danois devoient accomplir avant la sortie desdits troupes; à quoy ayans manqué, les Suedois ont eu juste sujet de la differer, & de craindre méme de mauvaises suittes du delay & de la façon*

de

de proceder des Danois. Epluchons ſeparement ces deux objections, & pour la premiere, il eſt bon d'aller juſqu'au fond, & de peſer meurement toutes les raiſons qui nous decouvrent les motifs qui ont porté les Danois à chercher des defaites pour ne pas tenir leur parole & les machines qu'ils ont remuées à petit bruit pour s'emparer d'alleurs de la Suede.

Quant au premier, il s'agit dans l'Article 17. *De l'entretien des Troupes Suedoiſes, durant leur ſejour en Dannemarc, & de n'impoſer aucuns tributs ny aucuns droits du jour de la concluſion de la Paix.* Les Danois donnans à ces termes une interpretation plus eſtendue qu'ils ne demandoient, ſe mirent en devoir de defendre meſme les contributions, deſquelles ayant laditte paix, les Suedois & les habitans de Dannemarc eſtoient convenus de leur bon gré, & de les convertir de plus au dommage de l'armée Suedoiſſe; ſans conſiderer que de la part deſdits Suedois, il eſtoit promis ſeulement *de ne point lever de nouveaux droits, & non pas d'amortir les anciens, que le droit de la guerre & le conſentement des intereſſez avoient eſtablis.*

Artic. 4. Il eſt accordé tres clairement : *Qu'aucun Navire qui peut monſtrer pas ſes paſſeports qu'il vient de Suede, ou des Provinces qui en dependent, de quelques marchandiſes qu'il ſoit chargé, ne doit eſtre obligé aux paſſages du Sond ou du Belth, à aucuns droits, recherche ou perquiſition quelconque :* Ce que bien loin que les Danois ayent obſervé, le Printemps ſuivant ils ne ſe contenterent pas *de viſiter ſeulement les Navires Suedois*; mais encore, contre les termes expres de l'Article, *ils firent diſtinction des marchandiſes, & voulurent taxer les eſtrangeres, quoi que portées ſur des Vaiſſeaux Suedois*, afin d'eluder par cette fauſſe interpretation du Traitté, le privilege du commerce Suedois, & le ſoumettre derechef à l'ancienne viſite, & à l'inique denombrement en detail.

Artic. 5. *La Province de Schone eſt cedée à perpetuité au Roy & à la Couronne de Suede, en ſatisfaction de quelques autres occupées ailleurs; avec tous les biens Eccleſiaſtiques & Seculiers, & autres dependences tant en mer qu'en terres, qui luy appertiennent de droit, ou qu'on peut prouver luy avoir appartenu autrefois :* comme il eſt porté plus au long dans l'Acte ſpecial de laditte ceſſion. Preſque au milieu du Sond ſe treuve aſſiſe la petite Iſle de Ween, non ſeulement plus proche de ſon aſſiette, de Schone que de Zelande, mais encore dependante de ſa juriſdiction,

lors

lors méme que Schone relevoit de Holstein, & aprés des Suedois, comme il appert des Antiquitez Danoises receuillies curieusement par Hwitfelt & autres Autheurs. Neanmoints, quoy que les Ministres Suedois insistassent pour la cession de cette Isle comme des dependances de Schone; les Danois *non seulement ne la voulurent point abandonner, mais delibererent plûtost de la mettre entre les mains des Hollandois*, & de jetter cette pomme de discorde entre la Suede & les Provinces unies, pour les engager daus une guerre si for desireé des Danois, & qu'ils ont tasché d'exciter par mille artifices, Il est aisé de juger si ce procedé s'accorde avec la teneur du premier Article: *Qu'ils doivent destourner tous dommages l'un de l'autre, & se procurer reciproquement tous les avantages qu'ils pourront.*

Artic. 8. *Il est ordonné à tous les habitans des Provinces cedées par les Danois, tant Nobles que roturiers, de prester au Roy & à la Couronne de Suede serment de fidelité & d'obeïssance, en la méme forme qu'ils s'en estoient cy devant acquitez envers les Roys de Dannemarck.* Suivant quoy, quelques nobles qui ont la plus part de leurs biens en Schone, tascherent dans la Cour de Dannemarck de se rendre libres de leur premier firment, afin de se mieux soûmettre desormais au gouvernement Suedois; *Ce qu'ils ne pûrent obtenir des Danois, qui par une injustice tres grande, contre la teneur du traitté, & la liberté de la volonté humaine, refuserent ce desistement.*

l'Artic. 11. Est contenue *la restitution de trois navires Suedois, avec les marchandises dont ils estoient chargez*, que les Danois dans les commencemens de la derniere guerre avoient arrestez au Sond. *Ce que par divers delays & explications les Danois sont encore à present à executer.*

Au méme Article, Il est arresté, *que tout ce qui aura esté pris en vertu des commissions accordées, & n'aura pû parvenir en lieu de seureté avant la paix conclue à Trostrup, sera restitué à ses maistres; Et que ce qui seroit pris encore de part & d'autre apres la paix, seroit restitué de la méme sorte.* Cependant les Danois *n'ont pas seulement tasché de divertir par pleusieurs excuses la restitution des biens du Colonnel Koningsmarck pris à Rensburg huict jours devant le traitté: mais encore ils ont refusé iusqu' à present de rendre une prise estimée quatre tonnes d'or, faitte dans la Guinée par uncertain pyrate nommé Carlofu, soû. une commission Danoise, & portée au mois de Juin à Glückstadt.* Ce qui est onvertement contre la teneur dudit Article.

l'Artic. 14. Il eſt dit, *qu'on rendra les places fortes, ſans canons, vivres ny autre equipage de guerre.* Mais quand les Suedois rendirent la ville de Naſckow en Lalande, & qu'ils voulurent emporter avec eux les grains & autres munitions qui s'y treuverent, *le Commiſſaire Danois s'y oppoſa, & les en empeſcha de vive force.*

Artic. 16. Les Danois promettent au Roy de Suede *de luy donner auſſy toſt deux mille chevaux* & il eſt porté en termes expres, *qu'ils doivent eſtre livrez avant que ſes troupes vuident de Zelande.* Toutefois iuſqu' aujourdhuy il n'en a receu qu' *onze cent*, les Danois ne laiſſans pas *de preſſer la ſortie deſdittes troupes*, ſans executer auparavant cette condition ſi manifeſte qui la doit preceder.

Artic. 22. Il eſt parlé, *de la ſatisfaction que le Roy de Dannemarck doit donner au Sereniſſime Prince de Holſtein de Gottorp*; aux conditions pourtant remiſes aux traittez des Commiſſaires de l'un & de l'autre, qui devoient s'achever avant le ſecond jour de May, dernier terme de la ſortie. Les Danois ont fait ſi peu d' eſtat de leurs promeſſes, *qu'ayans traiſné long temps le Traitté, & revoqué certaines choſes qu'ils avoient auparavant accordées, ils n'ont pû donner aucun lieu à l'equité*; & en fin par une proteſtation conſiderable qu'ils firent aux Mediateurs, ils reiettent la faute de tous les maux ſuivans ſur le Prince, comme cherchant de nouveau des cauſes de guerre, & des ſources de diviſion.

De tous les griefs ſuſdits, les Suedois ne nient pas qu'il n'y en ayt quelques uns d'adoucis: mais il eſt tousjours vray, que les Danois ſont la ſeule cauſe du delay de la ſortie, & qu'il reſte encore beaucoup de choſes promiſes qu'ils n'ont pas tenues. Jamais on n'a pû les obliger, quand il s'eſt traitté amiablement, quelques unes deſdittes affaires entre eux & les Miniſtres Suedois, *de les coucher par ecrit*, quoy que leſdits Suedois les y ayent ſouvent exhortez: mais ils ſe ſont toûjours portez de ſorte dans ces differens, comme s'ils en vouloient ſeulement eplucher l'ecorce, & plûtoſt par crainte que par aucun amour de la paix ou de la Juſtice, laiſſans toûjours en effet & à deſſein les racines de diviſion. Et pour ne point parler de la forme des Paſſeports de la Marine, & d'autres choſes qui regardent les droits, ſuperioritez & dignitez des Provinces cedées, quoy qu'elles ne ſoient pas de peu d'importance; je rapporteray ſeulement qu'on eſt tombé d'accord de part & d'autre dans l'article 3. *Que deſormais aucune flotte eſtrangeré & ennemis*

mie de qui que ce fust, ne seroit point receüe dans la mer Balthique par les destroits du Sond ny du Belt, mais que chacun de son costé feroit son devoir pour la repousser. Et quoy qu'en traittant les Danois eussent promis de tenir toujours prets dix navires armez pour ce sujet, il n'en ont jamais voulu venir à l'execution malgré toutes les instances des Suedois, & se sont excusez tantost sur le manquement de forces, tantost sur le manquement d'argent, & ont differé ainsy d'armer leur flotte, se couvrans en partie d'explications suspectes, *qu'ils n'avoient point fait de reflexion sur les guerres pressentes avec le Polonois & le Muscovite, & qu'ils ne vouloient point se mesler dans ces differens; Que si en autre rencontre une flotte ennemie s'approchoit, ils s'opposeroient à son entrée de toutes leurs forces; mais que si malgré leur resistance elle franchissoit le passage, ils n'estroient pas obligez à la poursuivre plus loin.* J'ay appris que les Suedois sont tres indignez de se voir joüez ouvertement de la sorte, & d'autant plus que leur Roy dans les conditions de paix s'estoit porté avec grande clemence envers les Danois, leur ayant remis & epargné de grace, entre autres choses, deux mille hommes de pie & douze vaisseaux de guerre, soûs cet espoir, que cette iudulgence luy gagneroit plus puissammant les coeurs de Danois, ne voulant pas les depouiller de toutes leurs forces, & ces peuples dans la necessité de leurs affaires proposans aux Suedois de ne faire plus qu'vne nation ensemble, & de se joindre par une alliance tres estroitte.

Je viens à l'autre partie de mon discours. Le Roy de Suede voyant de tout ce que dessus, plusieurs choses arrestées par la paix s'enfraindre ouvertement, d'autres s'alterer par des destours & des ruses, n'a pû qu'apprehender, que les Danois faisans parêtre tant d'audace à eluder le Traitté de paix, aux yeux mémes de l'armée Swedoise, elle ne s'accreust avec le temps, & ne devinst plus grande & intollerable par les sollicitations des malveillans. C'est ce qui obligea le Roy lors à Gottemburg, tant par le Sieur Owio Juul Danois qu'il despescha, que par ses Ambassadeurs à Coppenhage de notifier toutes ces choses au Roy & aux Senateurs de Dannemarck, les exhortant de prendre un autre chemin, & leur donnant avis, *qu'il ne pouvoit faire sortir son armée de leurs Provinces, qu'ils n'eussent auparavant satisfait à l'execution de la paix.* Et comme il jugeoit que ce delay & ces nouveaux differens estoient autant de marques du dessein formé qu'avoient les Danois de recommencer la

guerre,

guerre, il adjousta encore, *que pour une plus grande seureté, tout ce qui auroit esté commis de part & d'autre apres la conclusion de la paix, seroit ensevely soûs un nouvel acte d'Amnistie.*

Ces bons ávis du Roy de Suede qui ne tendoient qu'à un plus ferme établissement de la paix, furent receus avec quelque crainte, de Danois, qui se sentoient blessez en leur conscience, & il se remarqua en eux quelque amandement. Mais apres que le Roy de Suede fui party pour joindre son armée en Allemagne, les Danois ne se persuadans pas que ce Prince bouillant de son naturel, se pust resoudre à retarder de plus grandes entreprises, pour des differens (comme ils les nommoient) de peu d'importance, & se jugeans dêia quittes de la peur où les Troupes Suedoises les entretenoient, ils rentrerent dans leurs premieres intrigues, & afin des vous les mieux faire entendre, il faut prendre la chose un peu de plus loing.

Tandis que l'hyver dernier on travailloit à la conclusion de la paix, les Danois ne cesserent de demander instammant au Roy de Suede, qu'il envoyast des Ambassadeurs à Coppenhage, pour conclurre plus estroitement avec eux l'alliance, dont les fondemens estoient jettez dans les Articles premier, second & troisiéme du Traitté de Paix. Ce qui fut tres bien receu du Roy de Suede, & d'autant mieux que dés l'entrée de son gouvernement, & à l'occasion des mouvemens de Pologne, il n'avoit rien desiré si fort que la jonction du Dannemarck avec la Suede, pour se conserver à elles seules selon leur veritable interest, les droits de la Mer Balthique, qui n'appartiennent qu'à ces deux Royaumes.

Les Ambassadeurs Suedois se rendans à cette fin à Coppenhage, & s'attendans de voir des effects conformes aux paroles & instances des Danois, treuverent que tout alloit au contraire, & que non seulement ils faisoient peu de cas des Articles du Traitté dont je vous ay fait cy dessus mention, mais aussy qu'ils ne pensoient à rien moins qu'à une alliance, qu'ils communiquoient souvent avec les Ambassadeurs des Princes Estrangers, de l'Austriche, de Pologne & de Brandebourg, traittans avec eux au desavantage de la Suede; que bien loing de renoncer à leur alliance, comme il est ordonné par l'Article Second, ils y recouroient de plus belle; que la proposition faitte par l'Ambassadeur des Provinces Unies, contre le second & troisiéme Article de la Paix, estoit bien receue; & que sur ce qu'il se plaignoit de ce qu'on avoit conclu

conclu au prejudice de l'Alliance entre les dittes Provinces & le Dannemarck, on s'excusoit d'y avoir esté forcé. Enfin tout ce que les Ambassadeurs Suedois proposoient touchant l'Alliance, estoit incontinent porté sous la lime de l'Ambassadeur des Provinces Unies, & pris en mauvaise part, comme si les Suedois auroient affecté par là l'entiere Seugneurie de la Mer Balthique, & voulu dresser un monopole contre le commerce. Et tout ce que les Danois avançoient, se treuvoit bien tost destruit par de secretes machines, & tourné à la ruine des fondemens de la Paix, qui consistoient à exclurre toutes les Flottes ennemies de la Mer Balthique, & prejudicioient à l'Alliance des uns & des autres.

J'ay apris d'une personne digne de foy, que le Sieur Gerstorp premier Ministre de Dannemarck, apres la Paix faitte avec la Suede, a eu de longs entretiens avec le Sieur Beuning Ambassadeur de Provinces Unies, (qui par une haine particuliere, & non par la faute de ses Maistres, s'est toujours monstré tres grand ennemy des Suedois) dans lesquels pour l'enflamer d'avantage il a feint malicieusement d'avoir ouy de la bouche méme du Roy de Suede, & de ses premiers Ministres, de hautes menaces contre la Hollande, comme s'il avoit dessein de les exclurre du commerce de la Mer Balthique, & par la prise de Dantzic leur couper chemin aux vivres qu'ils y vont charger. Il est mesme tres asseuré que par de pareilles intrigues & secretes correspondances avec la Pologne, ils ont avancé le Siege de Thorn, & qu'ils le pressent encores, afin d'obliger les Suedois de les quitter & d'y aller au secours.

Durant ces entrefaittes, les Danois faisoient avancer de tout leur pouvoir des levées Estrangeres, & un bon nombre de Soldats qui s'estoit grossi pour ce sujet dans les Provinces Unies durant les commencemens de la Paix, y ayant esté retenu par quelque hazard, ils en firent de hautes plaintes à l'Ambassadeur desdittes Provinces, & luy protesterent que cela apportoit un grand prejudice à leurs desseins. Je veux croire que ces desseins retardez par la detention de cette milice, estoient des desseins de Paix, & non des desseins de guerre. Mais si c'estoient aussy des desseins de guerre, quel autre ennemy que le Suedois pouvons nous donner au Dannemarck ? Pour moy, je ne doute plus de ce qu'un amy, de qui la prudence & la bonne foy me sont con-

 nues,

nues, m'a confié depuis peu des desseins du Danois, & il n'y a pas dequoy en faire un secret, puis qu'ils disent hautement, *qu'ils ont esté contraints d'accepter la Paix de crainte de leur ruine totale, & de consentir à des conditions tout à fait iniques, ausquelles ils ne se treuvent point obligez de se soumettre, comme à un contract que la violence & la crainte ont extorqué; Que la Suede est encore accablée d'une multitude d'ennemis, que les evenemens de la guerre sont incertains, & que les belles occasions naissent souvent sur le champ; que leur propre terre leur furnira assez de Soldats, les Peuples lassez de porter le joug des Suedois; & que pour de la milice Estrangere, & l'armement d'une flotte, la seule Hollande a assez d'argent, & furnira voluntiers aux frais; Qu'il ne sera pas difficile de recouvrer les Provinces cedées en vertu de la Paix par la bonne foy ou la perfidie des habitans; Que l'Alliance avec l'Austriche, la Pologne & le Brandenbourg est à preferer à une honteuse Paix, & qu'il n'est pas de la prudence de la rejetter; & qu'en fin le dé se peut tourner de tous les costez, & que le jettant de nouveau, la chanse se fera meilleure qu'auparevant: Qu'il faut pourvoir seulement que les Suedois ayans vuidé comme il faut, il soit fait restitution des Provinces occupées, & qu'il sera disposé du reste à loisir.* Quoy qu'il en soit de tous ces raisonnemens, je crains bien que les Danois par ce procedé, ne s'attirent leur derniere perte, & ne se ruinent sans ressource. Je sçay que les Suedois voyent au fond de leur ame, & penetrent dans tous leurs desseins: Je sçay aussy que les Suedois ont pour maxime, que lors qu'une cause juste & une necessité de faire la guerre sont de leur costé, ils aiment mieux prevenir que d'estre surpris. Et le bruit court desia icy que le Roy de Suede est party de Kyel avec sa Flotte chargée de 4000. hommes d'Infanterie & de 2000. Chevaux, & qui s'est grossie en chemin de plus de cinquante vaisseaux de guerre qui viennent de Dantzic & autres lieux; Toute cette Armée s'estant fait voir à l'Isle de Moen, pres de laquelle ceux qui vont au Sont doivent passer. Que l'on presume donc tant qu'on voudra, que les Suedois destinent pour la Prusse tout cet appareil de guerre; Pour moy je ne puis me persuader qu'un Roy dont l'esprit & le courage sont acompagnez d'une haute experience, aille se regagner au loing dans une guerre facheuse, & laisse derriere soy un Prince voisin, qui temoigne il y a long temps de volonté & d'effect luy estre ennemy.

Et

Et je n'ay pas seulement pitié des Danois, de les voir sur le bord de leur ruine, & sur le point d'estre accablez de tous maux : Mais il me fasche encore, que ne pouvans ignorer qu'ils ont à faire avec une nation & tres prudente & tres forte, ils ne sçavent pas mieux cacher leurs desseins, ny les dissimulr plus long temps, du moins jusqu'à ce que les Suedois apres avoir quitté leurs Provinces, fussent engagez dans une nouvelle guerre. Dans peu de jours nous sçaurons le noeud de toutes ces choses, que je ne vous escris que pour satisfaire à la justice & a nôtre estroitte amitié, sans que je me sois partagé, ny que je me sonte de la passion pour un party plûtost que pour l'autre.

De Hambürg, le 11me. d'Aoust, 1658.

Autre LETTRE.

Du Camp devant Coppenhage le 26. Aust.

IL ne se peut pas exprimer, combien merveilleusement Dieu a derechef conduict le Roy. Dés que la flote receut ordre de faire voile, elle eut le vent favorable, dont ayant usé environ deux heures, il devint contraire, & la dessus se fit un si grand Calme, qu'on ne pouvoit apperçevoir de vent; Cependante le vaisseau royal, sur lequel j'estois aussy, passoit outre avec un fort bon vent & advançoit deux lieues devant que les autres eussent le mesme vent; ce qui estoit premierement un evident tesmoignage, que Dieu y tenoit la main. Et puis on vid ce jour la une estoile brillante proche du soleil comme il se levoit tout de mesme comme on en vid à la journeé de Warsavie, Et ce que j'ay remarqué de plus notable, c'est qu'à mesure que nous changions nostre cours (ce qu'il nous falloit faire souvent pour les isles, autour desquelles il nous falloit cingler) le vent se tournoit tous jours en nostre faveur, comme si Dieu l'avoit extraordinairement commandé de nous servir. Et lors que nous faisions nostre cours directement sur Zelande, le Roy me demandoit, si je pourvois maintenant deviner, ou nous allions: Je respondis à sa Ma:^{te} que je voyois que nous tendions par le Belt soit pour Gottenborg, ou pour Zelande. A quoy sa Ma:^{té} me repliqua, que ce seroit chose, qui ne pourroit estre justifieé ny devant Dieu ny devant le monde, d'aller agir ailleurs, sans avoir premierement mis à la raison cet Ennemy perfide. Le samedy ensuivant nous arrivasmes à Carseur, où on fit d'abord mettre pied à la Cavalliere, pour empescher, que les Ennemys ne se peussent assembler, ce qui reussit si bien, que nous nous rendismes incontinent Maistres de mille chevaux avec touts leurs offi-

officiers & drappeaux. Le dimanche ſa Ma:té fit repoſer l'armeé. Le lundy elle fit marcher l'Infanterie avec l'Artillerie, & nous arrivaſmes ſur le ſoir a Ringveſtede. En ce temps là les Ambaſſadeurs de Dannemarc vindrent au devant de ſa Ma:té qui d'abord eſtoit d'advis de ne les admettre à l'audience comme elle fit. C'eſtoit deux ſenateurs, à ſçavoir Mones-Heuc & Chriſtian Schel; le premier faiſoit la harangue, avec une plainte accommodeé à emouvoir à Compaſſion, diſant que le Roy de Dannemarc ne s'eſtoit douté de rien moins que de ce que ſa Ma:té de Suede devoit retourner à ſe ruer ſur luy pour ce qu'il ne ſçavoit pas luy en avoir donné aucun ſujeƈt, & que ſi quelque mesintelligence eſtoit ſurvenuë, le Roy de Dannemarc declaroit eſtre preſt de donner toute ſatis faction poſſible à ſa Ma:té de Suede, Surquoy ſa Ma:té ayant eſcouté, avec patience leur raiſonnement, commençá auſſy le ſien, qui dura bien l'eſpace d'une heure. Il ſeroit long de raconter le tout par le menu, c'eſt pourquoy j'en toucheray ſeulement en ſomme quelque choſe: Du commencement ſa Ma:té leur repreſenta toutes les choſes paſſeés, comme ils auoient commencé la derniere guerre ſans qu'aucun ſujeƈt leur auroit eſté donné de ſa part; comme Dieu avoit conduit ſa Ma:té miraculeuſement par un pont de glace, luy ayant donné entre les mains non ſeulement tout le Royaume de Danemarc avec avec le Roy, la Reine, & touts leurs enfans, mais auſſy la Couronne & ſceptre, que ce neantmoins ſa Ma:té auoit uſé de la moderation, qui eſtoit cognue à tout le monde, & comme lors que le traiƈté de paix avoit eſté conclu à Rotſchild & ſigné de part & autre, il auroit eſté convenu, que ſa Ma:té envoyeroit ſes Comiſſaires à Coppenhaguen, pour adjuſter les moindres differends qu' eſtoient demeurés indecis, comme de fait elle y auroit envoyé, pour les Commiſſaires les ſieurs Bielke & Coyet. Mais dit ſa Ma:té vous les avés traiƈtés d'une façon indigne; ſouvent vous

ne

ne leur avés pas donné audience & trois sepmaines, ne cherchant que gaigner temps; les points que vous n'avés peu eviter avec raison de leur accorder vous l'avés tousjours faict avec un tesmoignage de mauvais gré, & de contrainčte, & comme je pensois faire avec vous une bonne & confidente Amitié & Alliance, ainsy qu'a esté convenu entre nous, vous avec rejetté & mesprisé le tout. Cependant vous avés entretenu des correspondances avec mes Ennemis en mon prejudice, & avec mon plus grand Ennemy vous avés consulté contre moy; Mes Amys, quoy que je n'aye gueres, vous avés tasché de les debaucher & irriter contre moy; Or je vous laisse à juger à vous mesmes si vous avés entretenu la paix; je ne veux pas particulariser toutes les choses, dont il y a mille, par lesquelles vous avés monstré vostre mauvaise volonté contre moy. Mais par tout cela je voy clairement, que vous ne medités autre chose, que d'attendre l'occasion pour vous ruer sur moy, ce que je verifieray mesmes par vos propres letres, afinque le monde juge, qui est cause de ceste guerre. Voyant donc, que leur discours lamentable ne produisoit point l'effect qu'ils s'estoient promis, ils se sont mis à supplier sa Ma:té de vouloir considerer l'innocence de leur Roy & de toute la famille royale, mais sa Ma:té plaignoit mesme le malheur d'iceluy, & la facilité dont il se laissoit transporter, pour ne pas garder sa parole; Et comme ils pressoient une response, pour en pouvoir faire rapport à leur Roy, sa Ma:té repliqua, qu'ils luy devoient dire ce que dessus, & que ses Ambassadeurs, qui estoient à Coppenhaguen luy pourroyent dire le reste. Le $\frac{11}{21}$ nous arrivasmes devant Coppenhaguen, ceux de dedans mirent le feu au faubourg; Ce qui estoit pitoyable à voir. Maintenant nous leur sommes venus bien proche avec nos ouvrages. Ils tirent fort de leus Canon; mais nous nous tenons encore coys, je croy pourtant, que nous commencerons aujourd'huy. Le chasteau de Cronenborg est aussy attaqué

qué & vous entendrés bien tost quelque chose d'extraordinaire. Nous avons coupé la riviere qui passe par Coppenhaguen, si bien que selon toute apparence ils ne ne tiendront pas long temps. Hier le General Guildenleu fit une sortie, mais il a failly d'estre pris.

F I N.




Biblioteka Jagiellońska
stdr0015123